



MARCHES POUR LA FORÊT PYRÉNÉENNE

NON AU PROJET DE MÉGA-SCIERIE À LANNEMEZAN

Les 10 et 11 octobre, le collectif «Touche pas à ma forêt» organise un week-end de mobilisation contre le projet d'installation sur le plateau de Lannemezan, d'une méga-scierie. Couplé à une usine de cogénération, ce projet aura pour conséquence une dégradation importante du patrimoine forestier pyrénéen.

Des marches auront lieu sur les départements concernés par le prélèvement du bois : Ariège, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Pyrénées Atlantiques, Pyrénées Orientales.

Elles se dérouleront notamment à Bagnères-de-Bigorre, St Giron, Oloron Sainte Marie, Aspet, Céret. Le dimanche 11 octobre est prévu un grand rassemblement à Lannemezan sur la zone d'implantation de la scierie. En parallèle, des animations autour de la forêt seront organisées à Capvern durant tout le week-end: conférence, projection de film, interventions de philosophes, lectures d'auteurs, librairie, concerts, om-chanting... Le tout, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Conférence de presse : le vendredi 02 octobre à 14h à Capvern les bains, place des palmiers, 65130
Points presse : le samedi 10 octobre à 15h00 à la bibliothèque de Capvern, et le dimanche à 11h00 sur la zone Peyrehitte à Lannemezan, 65300.

Contacts presse :

Capvern : Virginia au 06 78 59 67 68

Bagnères de Bigorre : Sylvie au 06 17 38 28 49

Notre siteweb : www.touchepasamaforet.com

Facebook : TouchePasAMaForet

email : lasuitedumonde@protonmail.com

email : sylvie.arrondo@protonmail.com

Instagram : [touchepasamaforet](https://www.instagram.com/touchepasamaforet)

LE COLLECTIF



Dans les pas de SOS FORÊT FRANCE et SOS FORÊT PYRÉNÉES, le collectif Touche pas à ma forêt s'est constitué en février 2020, pour refuser le projet d'implantation d'une scierie industrielle de la multinationale Florian à Lannemezan.

Il s'agit d'un collectif pyrénéen de citoyens, de professionnels de la forêt, d'associations, de syndicats, de formations politiques qui ont tous à cœur de défendre les écosystèmes forestiers, face à ce projet extractiviste. Le collectif mène un travail d'analyse et de décryptage de ce projet industriel, actuellement porté par le Conseil Communautaire du plateau de Lannemezan. L'objectif du collectif est de contribuer à élaborer un projet alternatif pour la filière Bois qui optimise les apports sociaux, écologiques et économiques des forêts, pour le bien de tous, aujourd'hui et demain, afin de créer de nouveaux usages du bois d'œuvre et du bois de construction. (La commande publique atone en la matière devra intégrer un cadre de planification, comme elle a su le faire il y a 15 ans avec les plans BIO pour l'agriculture.)



ATTAC 65, ATTAC 31, CGT Forêt, ULCGT de Lannemezan, Union syndicale Solidaires Comminges, GAB 65, SOS Forêt Pyrénées (ACCOB, Amis de la nature à Luchon, Comité écologique ariégeois, FIEP, Nature Comminges, SEPANSO, SNUPFEN-Solidaires), NPA 65, PCF No Pasaran Plateau de Lannemezan et vallées, PCF 65, 31, 64, EELV Hautes-Pyrénées, JC 65 et 64, Ligue des Droits de l'Homme (Lannemezan), ADEAR 65, France Nature environnement 65, Confédération paysanne 65, collectif 65 des citoyens pour le climat, CNT 31, Les Arrosiennes, Groupe Libertad (FA), GNSA, FI 65, UD CGT 65, Gilets Jaunes de Lannemezan, Association Mycologique de Bigorre, Haut Adour Génération, FSU 65, CGT Forêt, Comité de vigilance de Lourdes, UCL 65, Protection Haut Béarn environnement.



LE PROJET DE SCIERIE industrielle à Lannemezan

Le PROJET TRIESTE piloté par la Communauté de Communes du plateau de Lannemezan vise l'installation d'un industriel de la filière bois, le groupe italien Florian.

Florian possède 17 scieries réparties en Europe. Ce groupe commercialise des produits finis en chêne et en hêtre. Il souhaite poursuivre son expansion en venant utiliser le hêtre des Pyrénées. Ce projet demande un approvisionnement de 50 000 m³ /an de bois d'œuvre de hêtre de bonne à très bonne qualité sur une durée de 10 à 15 ans (*source : Commission Économique de la CCPL, 13/12/2019.*) Pour fournir ce volume, il faudrait couper un volume total de 400 000 à 550 000 m³ /an d'arbres toutes qualités confondues. Cela représenterait 10 000 grumiers supplémentaires par an sur les routes et schématiquement l'équivalent de 2200 à 3000 stades de football chaque année. Les 2/3 proviendraient des forêts publiques, essentiellement des forêts communales.

Historique

En 2014, le pays des Nestes crée une charte forestière. En 2017, le projet eforêt mène un travail d'ingénierie et de collecte de données sur les ressources en bois. Initialement, l'idée était, une fois l'outil en place et les volumes identifiés, de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour attirer un industriel sur le plateau de Lannemezan. En septembre 2018, est créée l'association Bois d'Occitanie dont l'objectif est d'initier des projets industriels. Son président se nomme Bernard Plano (maire de Lannemezan et président de la CCPL).

Fibois Occitanie organise en octobre 2019 la deuxième édition des Assises de la filière forêt-bois d'Occitanie. Le 16 décembre 2019, la Région Occitanie et d'autres partenaires s'engagent dans un projet industriel visant une forte augmentation de l'exploitation forestière par la signature de la Charte des acteurs de la filière forêt-bois en faveur de l'implantation d'une scierie de hêtre dans le massif des Pyrénées.

En 2019, trois études ont été financées : une étude ONF sur les forêts communales, une autre de l'union Grand-Sud des Communes forestières (UGS Cofor) sur ces mêmes forêts communales et une troisième de l'IGN portant sur tout le massif forestier. Or, l'étude ONF pointe qu'en forêt communale, si 45 000 m³ de bois d'œuvre sont disponibles, seuls 20 000 m³ sont effectivement mobilisables, le reste nécessitant des moyens techniques très coûteux pour les collectivités (création de routes et pistes forestières, exploitation par câble aérien). Les deux autres études (UGS-Cofor et IGFN) souffrent de questions de méthodologies macroscopiques.

En décembre 2019, Bernard Plano présente à la commission économique du Conseil Communautaire, le projet d'installation d'une scierie sur Lannemezan et le développement de la filière Bois, sans aucune concertation ni débat avec les élus. La fabrication de la première planche est pressentie pour 2022.

LE PROJET de centrale biomasse à Lannemezan

En 2003, le ministère de la Transition écologique a lancé une stratégie nationale de mobilisation de la biomasse. Considérant que la biomasse est la principale source d'énergie renouvelable en France et qu'elle contribue à réduire notre consommation d'énergies fossiles, il organise depuis les conditions du recours accru à cette ressource. En 2019, la société Lannemezan Bois Énergie remporte, avec son projet centrale de cogénération bois, le 5^{ème} appel d'offres pour le développement de centrales de cogénération à partir de biomasse. Cette société a pour objet de transformer des bois non utilisables, des déchets de scierie ou des plaquettes forestières. 30 000 tonnes d'approvisionnement seraient nécessaires annuellement pour une production de 2,5 MW d'électricité et 7 MW de chaleur. 9 millions d'euros d'investissement, et 18 emplois salariés. L'entreprise a comme actionnaires *La Compagnie énergies et territoires* (LCEET), société de production d'énergie basée à Paris et *Energies Services Lannemezan* (ESL), société d'économie mixte d'énergie et d'eau potable, présidée par Bernard Plano, maire de Lannemezan. On comprend ainsi que, pour le président de la communautés de communes, les deux projets de scierie et de centrale sont liés et indissociables.

Mais la biomasse est-elle vraiment une énergie renouvelable ?

« Un arbre coupé produit immédiatement du bois avec une empreinte carbone plus élevée que le charbon, car brûler un arbre vieux de 100 ans entraînera la libération dans l'atmosphère de tout le carbone qu'il a absorbé et il faudra 100 ans avant qu'un autre arbre puisse absorber la même quantité de carbone. » À quantité d'énergie produite équivalente, la combustion du bois est donc plus émissive en CO² que les énergies fossiles (pétrole, gaz, etc...).

Le comité scientifique de l'Agence Européenne de l'Environnement nous met en garde quant à l'augmentation des émissions carbonées que pourrait engendrer l'utilisation des biocarburants. Le GIEC considère lui aussi que la biomasse ne peut pas être considérée comme neutre en carbone. L'Union Européenne en a pris conscience et souhaiterait adopter des critères plus contraignants pour l'utilisation de la biomasse dans la production énergétique. Mais certains pays riches en forêts, comme la Finlande, qui produit 20 % de son énergie à partir de la biomasse, ou la Suède (16 %) s'y opposent.

Et quid des conséquences sur les forêts ? sur les riverains ?

Regardons ailleurs en France. La centrale biomasse de Pierrelatte, entrée en service en 2012, a généré des coupes rases, des coupes sauvages sur des sites préservés. De plus, les cendres produisent des nuisances pour les riverains. Et surtout, la centrale manque d'approvisionnement de part l'insuffisance de bois exploitables. L'unité de Gardanne est quant à elle au centre d'une polémique du fait de son impact sur les forêts et le climat. Elle nécessite de grosses importations de bois par bateau, les nuisances sonores sont réelles, et les équipements sont sous-dimensionnés pour atteindre les objectifs de production. Ailleurs en Europe, des mobilisations s'organisent contre les différents projets de centrales biomasse. Car la question n'est pas : comment continuer à produire autant d'énergie ? Mais comment en produire et en consommer moins ?...

Ce qu'on en dit...



Si l'implantation d'une nouvelle unité de transformation dans les Pyrénées représente une opportunité de valorisation locale en première transformation des hêtres pyrénéens, les volumes annuels demandés par Florian sur 15 ans font que ce projet n'est pas soutenable pour les écosystèmes forestiers pyrénéens.

CAPACITÉ DE STOCKAGE MAX.
DE L'ÉCOSYSTÈME EN CO₂



DETTE CARBONE.

→ C'EST LE TEMPS NÉCESSAIRE POUR RETROUVER LE MÊME STOCK DE CARBONE DANS UN ÉCOSYSTÈME APRÈS UNE COUPE.

35 ANS.

→ C'EST LA DURÉE MINIMUM DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE CARBONE GÉNÉRÉE PAR UNE AUGMENTATION DE LA RÉCOLTE POUR FOURNIR DU BOIS ÉNERGIE.

D'APRÈS UNE ÉTUDE DE VALADE ET AL., 2018

À cela s'ajoute le fait que le groupe Florian se verrait accorder 40 à 60% d'argent public (*Chiffres CCPL 13 décembre 2019*), quand les nuisances et les prises de risques seraient supportées ensuite par les collectivités et les citoyens. Quant à la stratégie employée on peut la qualifier de «dénî de démocratie». Aucune consultation citoyenne n'a été engagée en amont et le projet a été présenté déjà ficelé en commission économique de l'intercommunalité sans aucun débat avec les maires locaux.

La légitimité de ce projet n'est de ce fait pas du tout évidente. L'ensemble des détériorations environnementales est suffisamment important pour justifier de ne pas poursuivre en l'état cette voie écocide et de reprendre les réflexions sur d'autres pistes pour la transformation locale du bois des hêtraies pyrénéennes. À l'heure d'une crise écologique majeure, il est primordial que les communes et la Région n'apportent pas leurs cautions et complicités à ce projet qui dégradera des forêts en une poignée d'années, mais dont il faudra de nombreuses décennies à l'écosystème forestier pour s'en remettre. Il appartient à chaque collectivité concernée, de près ou de loin, de ne pas s'inscrire dans ce projet démesuré et d'inciter, au contraire, à travailler sur un nouveau projet à taille plus humaine et respectueuse de l'écosystème forestier des Pyrénées.



Des chiffres et des arguments

1. Le bois est bien une ressource renouvelable mais pas inépuisable.

Le concept de neutralité carbone est dénoncé par un nombre croissant de membres de la communauté scientifique car il faut plusieurs dizaines voire centaines d'années pour compenser cette émission. C'est ce qui est appelé: la dette carbone.

2. Un projet mauvais pour le climat

Pour atteindre l'objectif d'atténuation du changement climatique à l'horizon 2050, il est nécessaire d'atteindre 25% de forêts libres évolution. En France, seulement 1,7% des surfaces forestières sont protégées et seulement 0,15 % des forêts présentent une libre évolution.

3. Impact sur la biodiversité

Les gros bois et très gros bois en forêt (morts et vivants) occupent une place majeure pour le bon fonctionnement des écosystèmes forestiers, la qualité de l'humus, le stockage du carbone dans les sols forestiers. Or ils sont véritablement trop rares dans les écosystèmes forestiers exploités.

4. Destruction de l'économie locale du bois.

L'expérience de ces dernières décennies en matière agricole est explicite quant à la disparition des petites structures au profit de grosses exploitations. Les millions d'euros d'argent public qui seraient mobilisés par l'État et le Conseil Régional Occitanie pour un seul groupe pourraient tout autant servir pour les scieries existantes. Ou à en créer de nouvelles, de dimension plus modeste et suivant un nouveau modèle de transformation locale du bois. Avec de tels investissements, l'amélioration et le développement du tissu local serait une réelle plus-value pour un développement économique intégrant la multifonctionnalité des forêts pyrénéennes.

5. De l'usage des finances publiques

La Région Occitanie a voté, lors de la commission permanente du 26/05/2020, le financement d'études concernant la planification de la production et de la transformation pour l'installation du groupe Florian (PS et droite confondus). Ce financement de 175 000 euros est alimenté à hauteur de 65 000 par la Région et 75 000 pour l'État. Ces subventions iront à Lannemezan Bois Energie, dont le président n'est autre que Bernard Plano. Le seul projet d'installation de la scierie est estimé, jusqu'à présent, à 11 millions d'euros (*Chiffres CCPL 13 décembre 2019*). Le groupe Florian n'apporterait que 40 % de cet investissement, les 60% restant étant du financement public. Pour l'installation de Florian, le terrain et la création de l'usine seraient financés par l'argent public, l'entreprise fournissant les machines. Autrement dit, les risques de pertes en cas d'échec seront majoritairement supportés par le contribuable, alors que l'entrepreneur limitera ses pertes, voire encaissera quelques bénéfices. À cela s'ajoute un investissement public nécessaire pour la création de nouvelles routes forestières, de nouvelles pistes forestières, de nouvelles exploitations par câble. Ce sont donc beaucoup de subventions du Conseil Régional, du département et de l'État qui seront accordées.

6. Le fantasme de l'emploi.

Avec un processus industriel très automatisé, Florian emploierait 25 salariés pour scier ses 50 000 m³ soit un rapport de 1 pour 2000 m³. Des scieries locales présentent un rapport 10 fois plus favorable en matière d'emplois. Il est également fait miroiter la création de 90 emplois de bûcherons, débardeurs, conducteurs de grumiers. Or, depuis plusieurs années déjà, la filière bois manque de travailleurs dans ces métiers pénibles et dangereux (18 morts en France en 2019); et a recours à de la main d'œuvre d'Europe de l'Est, de pays du Maghreb et de la péninsule ibérique. Comment sera t-il tout d'un coup possible demain de créer localement ces emplois qui manquent déjà ?

LE PROGRAMME du 10-11 oct



Programme du samedi 10

Bagnères-de-Bigorre

9h30	Départ de le marche du lycée Victor Duruy à Bagnères-de-Bigorre. Durée de la marche : 1h30.
------	--

Capvern

	Parking		Salle Wolinski	Autre lieu
15h00	Ouverture du site	Ateliers travailleurs du bois		Point presse - Bibliothèque
15h30	Animation musicale (H2J)			Réunion entre collectif / élus (médiathèque)
16h00				
16h30	Intervention du collectif			
17h00				
17h30	Animation musicale (Luc et Luc)			
18h00				
18h30	Intervention de philosophes (P. Dupouey, J. Weexten)			
19h00				
19h30	Pause restauration			Intervention de la société mycologique de Bigorre (R. Cazenave)
20h00				
20h30	Animation musicale (Yanze)			
21h00				
21h30	Fermeture du site			

Les rdv des marches dans les autres départements :

Bagnères-de-Bigorre (65): 9h30 - Lycée V.Duruy
Aspet (31): 9h30 - Collège A.Latour et terrain de sport

St-girons (09): 9h30 - Centre aquatique
Oloron (64): 14h - Jardin de la Ville



LE PROGRAMME du 10-11 oct



Programme du dimanche 11

Capvern

9h00	Départ marche de Capvern direction Lannemezan puis retour sur Capvern.
------	--

	Parking		Salle Wolinski	Autre lieu
12h00	Ouverture du site	Ateliers travailleurs du bois	Stand du Vent des mots	11h Point presse Zone Peyrehitte
12h30	Restauration sur place avec animation musicale (Tyke)			12h30 Point infos pour les élus
13h00				
13h30	Intervention du collectif			
14h00	- Les raisons de notre combat			
14h30	- Présentation du projet alternatif			Lecture livre jeunesse : <i>C'est quoi un arbre ?</i> (E. Robert)
14h30	- Débat			
15h00				
15h30				
16h00				
16h30				
17h00	Animation musicale (Kalune)			
17h30				
18h00				
18h30	Fermeture du site			Ohm chanting (La plantade) (T. Miché)
19h00				



PHOTOTHEQUE

Quelques photos de hêtraies...



PHOTOTHEQUE

Des photographies d'une marche que le collectif a organisé le 06 septembre 2020 (320 personnes)



Les liens utiles



[Le rapport complet de l'Observatoire des Forêts des Pyrénées centrales avec NEO/ Nature Comminges](http://www.naturemp.org/IMG/pdf/-264.pdf)

<http://www.naturemp.org/IMG/pdf/-264.pdf>

[La version résumée de ce rapport](http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/06/NEO-R%C3%A9sum%C3%A9-Rapport-FLORIAN-avril-2020.pdf) <http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/06/NEO-R%C3%A9sum%C3%A9-Rapport-FLORIAN-avril-2020.pdf>

[Laisser vieillir les arbres : une stratégie pour le climat](https://www.canopee-asso.org/foret-climat/) : <https://www.canopee-asso.org/foret-climat/>

[Un courrier adressé aux institutions publiques d'Occitanie concernées](http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/06/Courrier-de-SOS-for%C3%AAt-Pyr%C3%A9n%C3%A9es-aux-institutions-juin-2019.pdf) : <http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/06/Courrier-de-SOS-for%C3%AAt-Pyr%C3%A9n%C3%A9es-aux-institutions-juin-2019.pdf>

[l'argumentaire et la position de la CGT](http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/06/Position-CGT-For%C3%AAt-Florian-mai-2020-1.pdf) : <http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/06/Position-CGT-For%C3%AAt-Florian-mai-2020-1.pdf>

[L'avis de l'Union Régionale FNB Occitanie](http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/06/Courrier-%C3%A0-Comcom-Lannemezan-FNB-Occitanie-26-ao%C3%BBt-2019.pdf) (L'organisation professionnelle des acteurs de la mobilisation et de la transformation du bois en France) : <http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/06/Courrier-%C3%A0-Comcom-Lannemezan-FNB-Occitanie-26-ao%C3%BBt-2019.pdf>

[La mairie de Capvern a délibéré en conseil municipal et émis un positionnement contre le projet Florian en son état actuel](http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/06/Delib%C3%A9ration-Capvern-25-f%C3%A9vrier-2020.pdf) : <http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/06/Delib%C3%A9ration-Capvern-25-f%C3%A9vrier-2020.pdf>

Vote d'une motion de [la communauté de communes Cagire Garonne Salat](http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/08/Motion-Communaute-communes-Cagire-Garonne-Salat-30-juillet-2020.pdf) : <http://sosforetpyrenees.com/wp-content/uploads/2020/08/Motion-Communaute-communes-Cagire-Garonne-Salat-30-juillet-2020.pdf>

[Programme régional de la forêt et du bois Région Occitanie 2019 – 2029](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/prfb_version_soumise_approbation_crfb_cle095dbe.pdf) : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/prfb_version_soumise_approbation_crfb_cle095dbe.pdf

